

fices, à faire même celui de notre sang pour la conserver.

Nous sommes conservateurs, messieurs, du Statut constitutionnel que nous devons à la sagesse de l'immortel Charles-Albert, et qui, tout en opposant des bornes infranchissables à ceux qui veulent aller trop loin, contient surtout le principe de toutes les libertés qui peuvent rendre une nation fort, libre et heureuse.

Aussi appelons-nous de tout nos vœux la réalisation de la promesse qui nous a été faite de faire pénétrer successivement et graduellement dans la législation de notre pays les principes libéraux du Statut.

Nous sommes conservateurs, messieurs, des principes moraux et religieux, sans lesquels il n'y a pas de véritable civilisation; aussi nous demandons que la religion soit respectée et honorée, ainsi que ses vénérables ministres; mais nous ne sommes pas moins conservateurs des principes éternels de la liberté de conscience, de la liberté religieuse et de l'égalité des citoyens devant la loi, sans distinction quelconque; et nous ne nous faisons, messieurs, aucun scrupule d'admettre en principe général que l'Etat doit être libre et indépendant de l'Eglise dans l'exercice de son pouvoir, comme nous croyons que l'Eglise doit être indépendante et libre, sous toutes réserves et exceptions légales. Car nous voulons franchement l'alliance de la religion et de la liberté.

Nous sommes conservateurs de la fortune publique et du denier du pauvre; aussi appuyerons-nous vivement les projets de loi qui nous seront présentés ayant pour but de mettre en œuvre les forces productives de la nation et d'augmenter ainsi le bien-être public.

Nous sommes conservateurs de l'ordre, de la régularité et de l'économie dans les finances, etc., etc.

Mais je ne pousserai pas plus loin cette énumération de mes principes. Qu'il me suffise, messieurs, de vous faire remarquer que nous sommes ardents conservateurs de ce qui est, mais non de ce qui était.

Au reste, l'énonciation de ces principes, qui sont les miens, qui sont ceux de mes amis politiques et qui ne seront désavoués, je l'espère, par aucun des honorables députés qui siègent à la droite, vous prouve, messieurs, que nous avons raison de prendre la qualification de *conservateurs constitutionnels*. Et la force numérique qui compose ce côté de la Chambre (*La droite*), force qui s'augmentera sensiblement lorsque les vides qui ont été faits par vos dernières décisions seront comblés, prouve, il me semble, à l'évidence, que notre demande d'avoir au moins trois membres dans la Commission d'enquête n'a rien d'exagéré. Et cette force est telle, qu'elle doit montrer à tous quelle est la juste part d'influence que nous sommes appelés à exercer sur les décisions de cette Chambre, où nous constituerons bientôt, je l'espère, une majorité compacte, comme ceux qui partagent mes opinions la forment déjà dans la nation.

Ces considérations, que je remercie la Chambre d'avoir bien voulu me permettre de développer devant elle, viendront en aide, je l'espère, à celles qui ont été énoncées par les précédents orateurs, et détermineront la

Chambre à composer la Commission d'enquête de manière à ce que la droite y soit convenablement représentée.

PRESIDENTE. Prima di procedere all'appello nominale per la nomina della Commissione d'inchiesta, debbo notificare alla Camera che nell'urna della votazione si trovò un biglietto il quale vi era già stato depresso.

DESPINE. C'est moi qui ai déposé mon bulletin.

PRESIDENTE. È stato depresso sul tavolo della Presidenza; se il signor deputato desidera ritirarlo...

(*Il deputato Despine lo ritira.*)

Si procede ora all'appello nominale per la votazione.

Se non vi sono richiami, dichiaro chiusa la votazione.

(*Il presidente procede alla numerazione delle schede.*)

Risultamento della votazione:

Votanti	119
Maggioranza	60
Ebbero voti i signori:	
Berruti	77
Capriolo	77
Biancheri	76
Tegas	75
Arnulfo	73
Ginet	73
Bianchi di Castagnè	73

Corsi, 35 — Crotti, 34 — Loi, 34 — De Viry, 34 — Ricci, 33 — Demartinel, 31 — Depretis, 26 — Pateri, 6; altri voti dispersi.

La Commissione rimane composta dei signori Berruti, Capriolo, Biancheri, Tegas, Arnulfo, Ginet, Bianchi di Castagnè, i quali ebbero la maggioranza dei voti.

ARNULFO. Domando la parola.

Io sono riconoscentissimo alla onorevole testimonianza di stima e di fiducia che la Camera mi accorda; ma conseguente a me medesimo, avendo contrastato la Commissione d'inchiesta parlamentare, e perseverando in me la stessa convinzione, non posso nè debbo far parte della Commissione medesima.

Indipendentemente da ciò, circostanze mie particolari non mi permetterebbero di prestare la necessaria, assidua e continua presenza alla Commissione, massime quando essa decidesse di trasferirsi lungi dalla capitale.

Invoco quindi l'indulgenza della Camera; sono dolente di procurarle l'incomodo di una nuova votazione, ma tuttavia mi lusingo che per un nuovo tratto di sua benevolenza mi dispenserà dal prender parte alla Commissione.

BOTTERO. Io farò osservare che non solo l'onorevole Arnulfo ha combattuto questa Commissione, ma tutti i deputati sedenti alla destra: ciò essendo, domando io che cosa significa il discorso che abbiamo oggi sentito pronunziarsi dall'onorevole Lachenal, in cui si chiedeva alla sinistra di accordare tre membri alla destra! Se si dovessero ritirare tutti quelli che hanno votato contro l'inchiesta, chi è che resterebbe della parte destra?

ARNULFO. Io ho dichiarato i motivi per i quali non posso nè debbo accettare l'incarico onorevole che